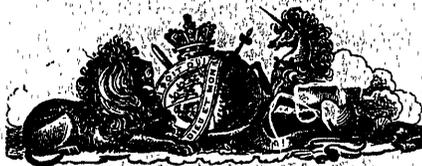


Brunswick, et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A TORONTO, dans Notre dite Province, ce VINGT-HUITIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-cinq, et de notre Règne la dix-neuvième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,
G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

(L. S.)

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, en Notre Cité de Toronto, qui devait commencer et être tenue le Septième jour du mois de Janvier courant, et à chacun de vous—

SALUT :—

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement Provincial se trouve prorogée au Septième jour du mois de janvier courant, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS AVONS JUGÉ À PROPOS de la proroger de nouveau à VENDREDI, le QUINZIÈME jour du mois de FEVRIER prochain,